



Perpignan, le 2 mars 2026

Décision n°2026-014 du 2 mars 2026 proclamant l'élection du directeur de l'Unité de formation et de recherche (UFR) des Sciences Exactes et Expérimentales (SEE)

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 712-2, L 713-1 à L 713-9 ;
Vu les statuts de l'université de Perpignan ;
Vu les statuts de l'UFR des Sciences Exactes et Expérimentales ;
Vu la décision n°2021-026 du 9 mars 2021 proclamant l'élection du directeur de l'unité de formation et de recherche des Sciences Exactes et Expérimentales ;
Vu la délibération UPVD/ CA 2025/28-03 n° 01 du 28 mars 2025, déclarant M. Yvan Auguet, élu président de l'université ;
Vu le procès-verbal d'élection du conseil d'UFR Plénier du 24 février 2026,

DECIDE

Article 1^{er} – Monsieur Frédéric Thiery est élu directeur de l'UFR des Sciences Exactes et Expérimentales (SEE) pour une durée de cinq ans, à compter du 9 mars 2026.

Article 2 - La directrice générale des services est chargée de l'exécution de la présente décision qui sera publiée sur la liste « admin-info », « étudiants » et sur le site internet de l'Université.

Le Président de l'Université,

Yvan AUGUET

Pour le Président et par délégation,
Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Hervé BLANCHARD